

République Française
Département Haute-Corse
Commune de FURIANI

Séance du 11 avril 2023

DCM N° 2023-30

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
05/04/2023		
Date d’Affichage		
12/04/2023		

L’an deux mil vingt-trois

Et le 11 avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, FICO Aurélie.

8 Membres absents excusés (procurations) :

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René

MME MALAFRONTÉ Christine a donné procuration à MME UGOLINI Nuria

M. FABRIZI Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel

M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine

M. GIAFFERI Michael a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique

M. SIMONI Pierre-Baptiste a donné procuration à M. BATTESTI Gilles

MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline

M. MARTEL Enzo a donné procuration à MME FICO Aurélie

2 Absents : M. MALPELI Stéphane, M. LECA Jean-Louis.

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération : CONSIDERANT l’instruction budgétaire et comptable M57 et après avoir débattu des
BUDGET PRINCIPAL : Orientations Budgétaires pour l’exercice 2023 lors de la séance du Conseil Municipal du 21
Vote du Budget Primitif 2023. février 2023,

VU le rapport de présentation du Budget et l’exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire, le Maire demande aux membres de l’assemblée de se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2023.

Après en avoir délibéré, les membres de l’assemblée délibérante, par 2 ABSTENTIONS et 25 voix POUR :

APPROUVENT

- Le Budget Primitif 2023 tel qu’annexé à la présente délibération qui s’équilibre comme suit :

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

En €	Crédits votés	Résultat reporté N-1	Total cumulé
Dépenses	9 196 371.65		9 196 371.65
Recettes	7 075 408.70	2 120 962.95	9 196 371.65

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

En €	Crédits votés	Résultat reporté N-1	Reste à réaliser	Total cumulé
Dépenses	4 106 628.26		63 316.95	4 169 945.11
Recettes	3 674 268.27	356 857.41	138 819.43	4 169 945.11

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONINI

